



Université de Reims Champagne-Ardenne

Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION DU 16 MARS 2017**

**Membres élus présents :** Mmes Lavorata, Gautherat, Guillemain, Reimat, Protain, Simon, Lakjaa, Melieres, MM. Hedoin, Vivien, Mbengue, Gaignette, Nieddu, Mauuarin, Sauvage, Piot, Pichart, Kwene, Girardin.

**Membres élus représentés :** Mmes Combes-Joret, Vezinat, Poulain ; M. Hernandez, Odou, Guillemet, Chatain.

**Membres élus absents :** Mmes Doue, Arcos, Faillette ; MM. Matshkalyan, Tumanyan, Traore, Rioussset.

**Personnalités extérieures présentes :** Mmes Panetier, Gerardin, MM. Blanckaert, Godron, Cramet.

**Personnalités extérieures représentées :** M. Philibert.

**Personnalités extérieures absentes :** Mmes Douat ; MM. Bohr, Omejec, Houdelet.

**Invités - Responsables de départements :** M. Méreaux.

**Invités - Personnels administratifs :** Mmes Francart, Willeme, Renez.

**Invités :** - Mmes Gallois, Gaignette, Althukova, Lethielleux, Schill ; MM. Glatigny, Domin, Rossi, Petitjean, Lanotte.

Ordre du jour du Conseil de gestion du jeudi 16 mars 2017.

1. Points d'information

- Accueil de personnalités extérieures au sein du Conseil
- Accueil d'une nouvelle assistante de Direction.
- Election du Doyen de la Faculté.
- Ouverture d'un parcours « préparation aux métiers de l'enseignement » à Troyes.
- Evaluations du H.C.E.R.E.S.
- Demande de dérogation à la nomenclature master.

2. Accréditation 2018-2022

Début de la séance à 8h35.

Points d'information
----------------------

- Accueil de personnalités extérieures au sein du Conseil.

Le Conseil accueille trois nouvelles personnalités extérieures :

- M.Christian Blanckaert représentant l'Union des entreprises de proximité (U2P);
  - M. Alain Cramet représentant la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Champagne-Ardenne (C.R.E.S.S.-C.A.) ;
  - M. Jean-Michel Godron représentant l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (U.D.E.S.).
- Accueil d'une nouvelle assistante de Direction.

Madame Nathalie Renez vient de rejoindre la Faculté en qualité d'assistante de Direction. Madame Renez a pris ses fonctions courant janvier ; son poste était vacant depuis la rentrée 2016.

- Election du Doyen de la Faculté.

Les fonctions du Doyen arrivent à leur terme le 8 mai prochain. En conséquence, le Conseil de gestion devra procéder à une élection avant cette date. Les statuts de la Faculté prévoient que « *Le Doyen est élu pour 5 ans, à la majorité absolue des membres présents ou représentés au premier tour de scrutin, à la majorité relative au second. Il est choisi parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs qui participent à l'enseignement, en fonction dans l'U.F.R. Son mandat est renouvelable une fois.* »

Pour information, le mandat des Vice-doyens enseignants et des chargés de mission expire au terme du mandat du Doyen, mais pas le mandat du Vice-doyen étudiant.

- Ouverture d'un parcours « préparation aux métiers de l'enseignement » à Troyes.

Suite à la demande du Conseil, la Présidence de l'Université a décidé de l'ouverture d'un parcours « préparation aux métiers de l'enseignement » en licence A.E.S. à Troyes (voir document numéro 1). Pour rappel, ce parcours est réalisé en collaboration avec l'E.S.P.E. Il répond à une demande forte des étudiants du site et s'inscrit pleinement dans notre projet de développement de la Faculté sur le sud de la région.

- Evaluation du H.C.E.R.E.S.

Nous avons reçu la semaine passée les avis des experts de l'H.C.E.R.E.S. qui ont évalué les diplômes actuellement en activité. Ces avis se trouvent en pièces jointes (documents numéros 2). Chaque responsable de diplôme a eu la possibilité de produire une réponse à ces expertises ; réponse dont les experts pourront éventuellement tenir compte en amendant leur rapport mais qui, quoi qu'il en soit, sera publiée sur le site de l'H.C.E.R.E.S. à la suite du rapport d'expertise. Vous trouverez ces réponses en pièces jointes (documents numéros 3).

- Demande de dérogation à la nomenclature master.

Lors de l'examen de l'architecture de l'offre de formation soumise à accréditation, le Conseil a émis le souhait qu'ouvre à la Faculté une mention de master en "Management des organisations du secteur sanitaire et social – M.O.S.S.". Cet intitulé n'est pas dans la nomenclature ministérielle. L'ouverture d'une mention M.O.S.S. demande donc à ce que nous obtenions une dérogation.

Vous trouverez en pièce jointe (document numéro 4) la demande faite par la Faculté en ce sens auprès de la Présidence de l'U.R.C.A. et qui sera relayée auprès du Ministère.

Accréditation 2018-2022
-------------------------

**Le Doyen** souligne le caractère particulier et exceptionnel de l'ordre du jour. En effet, des nouvelles offres de formation seront bientôt proposées à la Présidence.

Il rappelle que l'Université ne choisit pas les diplômes qu'elle propose ; tous les 5 ans, une demande d'accréditation est faite auprès du Ministère pour autoriser l'Université à former les étudiants sur des diplômes de niveau Licences, Licences Professionnelles et Masters. À cet effet, un ensemble de documents doit être fourni pour justifier la capacité de l'Université à former ces étudiants conformément aux souhaits du Ministère.

**Pour rappel, voici un résumé des deux processus d'évaluation et d'accréditation :**

1/ Évaluation des formations existantes

- Rédaction de dossiers d'autoévaluation par les équipes
  - Ces dossiers ont été rendus l'an dernier

- Examen par le Conseil de gestion et commentaires
- Examen par la C.F.V.U et commentaires
- Envoi au H.C.E.R.E.S en octobre 2016
- Évaluation par des experts
- Envoi des rapports d'expertise pour information aux équipes des diplômes
- Commentaires (éventuels) des équipes
- Publication des rapports d'expertise et des réponses des équipes.

## 2/ Accréditation des futures formations

- Adoption d'une architecture de l'offre de formation en janvier 2017
- Élaboration de fiches A.O.F par diplôme et pour le champ
- Élaboration de maquettes
- Élaboration de fiches par matières (E.C.)
- Adoption par le conseil de gestion de l'architecture, des fiches A.O.F et des maquettes
- Adoption par la C.F.V.U et le C.A.
- Examen par le H.C.E.R.E.S et la D.G.E.S.I.P.
- Navettes entre l'établissement et la D.G.E.S.I.P.
- Accréditation

**Le Doyen** précise que les fiches E.C n'ont pas été envoyées au conseil de Gestion car les enseignants souhaitent pouvoir peaufiner les contenus de matière, en conséquence, elles ne seront pas soumises au vote de ce Conseil de Gestion mais seront présentées au suivant.

Le Conseil devra se prononcer sur les fiches A.O.F et les maquettes de diplômes.

**Le Doyen** rappelle qu'il a bien conscience que les enseignants et les étudiants accordent beaucoup d'importance aux maquettes mais il précise bien que le Ministère ne regarde pas les maquettes mais seulement les fiches A.O.F, celui-ci peut éventuellement les examiner s'il existe un problème avec les fiches A.O.F. Les fiches A.O.F sont le cœur du dispositif du processus d'accréditation.

Ces documents seront soumis ensuite au H.C.E.R.E.S et la D.G.E.S.I.P. qui apporteront des appréciations sur le champ de formation et sur les diplômes. Un système de navettes entre eux et la Faculté sera ensuite mis en place avec leurs différentes remarques et désaccords. Une discussion s'opérera ensuite entre le H.C.E.R.E.S, la D.G.E.S.I.P. et la Faculté.

À la fin de ce processus, un arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale sera envoyé en octobre 2017 qui dressera la liste des diplômes que la Faculté aura l'autorisation de préparer pour la rentrée 2018.

Avant de commencer, le Doyen rappelle également que tous les diplômes seront soumis à renouvellement mais en revanche certaines formations sont nouvelles : une licence professionnelle et 3 nouveaux parcours de master. Il insiste bien sur deux points :

1. Le conseil de Gestion ne décide pas de l'ouverture de ces parcours mais seulement de leurs propositions à l'accréditation. Dans le cas de l'ouverture de ces nouveaux diplômes, sous réserve qu'ils soient accrédités, une délibération spécifique du Conseil de Gestion sera prévue.

Il sera évalué ensuite la capacité de ces diplômés à disposer d'une équipe d'enseignants et du nombre d'étudiants suffisants ainsi que sa soutenabilité.

2. Les modalités de contrôle de l'étudiant ne seront pas non plus examinées par le Conseil, celles-ci seront soumises au Conseil lorsque les diplômés seront accrédités.

**M. le Doyen** informe le conseil que certaines maquettes seront modifiées et cite quelques exemples d'ajustements :

- Un protocole standard a été mis en place concernant les enseignements délivrés en langue étrangère, ainsi, il a été décidé que son intitulé devra également être en langue étrangère. Par exemple, un cours réalisé en anglais aura son intitulé en anglais. Précisons que si l'enseignement se fait partiellement en langue étrangère, son intitulé sera en français et il sera indiqué sur la fiche E.C quel enseignement sera réalisé en langue étrangère.
- Certains cours d'informatique ont été ajoutés dans les maquettes or il existe un problème de disponibilités de ressources en salles. La planification de ces cours sera donc revue par les enseignants d'informatique qui vérifieront la compatibilité entre les différentes maquettes pour éviter que les cours ne soient pas donnés en même temps.
- Les maquettes prévoient tout un ensemble de mutualisation qui sera contrôlé par la scolarité. Il faudra vérifier si les bons intitulés, le même volume horaire, le même semestre sont indiqués.

En matière de soutenabilité de l'offre de formation, la Présidence a donc octroyé à la Faculté une enveloppe de 35 084 heures. Au final, avant ajustements par le Conseil, l'offre présentée représente une charge de 35 238 heures.

## **1/ Présentation du diplôme de Licence A.E.S par M. Antonin Gaignette**

### Remarques sur ce diplôme :

- Compléter la fiche A.O.F en précisant les spécificités du parcours Relations et affaires internationales
- Proposition du parcours Relations et Affaires Internationales à l'accréditation mais ouverture de ce parcours à la rentrée 2019.

## **2/ Présentation du diplôme de Licence Économie-Gestion par Florence Gallois**

### Remarques sur ce diplôme :

1. Le H.C.E.R.E.S a établi un rapport sur le champ qui a mis en avant que le master d'Économie était un diplôme problématique. En effet, le H.C.E.R.E.S constate un manque de connexion entre la licence d'Économie-Gestion et le master d'Économie. Le public apporté par la licence ne permet pas au Master de se développer, en conséquence, les

effectifs très faibles de ce master remettent en question sa capacité à perdurer ; les experts soulignent que la licence EG prépare mal à ce master. **Florence Gallois** insiste donc sur l'enjeu primordial de reconnecter cette licence au Master.

2. Concernant le développement des langues étrangères proposées par ce diplôme et de l'engagement des étudiants, il est rappelé qu'il ne s'agit pour l'heure que d'un projet. Ces propositions seront donc mises dans l'accréditation mais la décision du Conseil n'engage pas l'ouverture de ces dispositifs. Par ailleurs, il est demandé que le dispositif prévu en Économie-Gestion soit strictement identique à celui de l'A.E.S.

3. La licence ne respecte pas le cadrage horaire de l'Université. En effet, l'URCA a imposé que les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ne fassent pas plus de 480h or la maquette proposée compte 501h. Par ailleurs, la licence E.G, totalise 1593 h, ce qui respecte le cadrage national qui est d'au moins 1500heures pour une licence mais la Présidence souhaite que ce chiffre soit respecté au maximum ce qui n'est pas le cas.

**Le Doyen** souhaiterait donc qu'un effort soit fait en la matière.

### **3/ Présentation du diplôme de Licence Sciences sanitaires et Sociales par Jean-Paul Domin**

#### Remarques sur ce diplôme :

Suite à l'évaluation du H.C.E.R.E.S., cette maquette doit être retravaillée par l'équipe pédagogique, il y a en effet une nécessité d'ajouter un certain nombre d'enseignements sur les sections Droit, Économie, Gestion.

Il sera donc nécessaire de représenter la maquette lors d'un prochain Conseil de Gestion.

**Le Doyen** précise que les rapports de la H.C.E.R.E.S sont arrivés une dizaine de jours avant le conseil, les délais ont donc été très courts pour faire les modifications nécessaires.

**Jean-Paul Domin** propose que l'intitulé du Parcours Santé Publique soit transformé en Parcours des Métiers de la Santé. Il indique que le rapport de la H.C.E.R.E.S. a démontré que le parcours Santé Publique n'est pas aux normes des parcours sur ce domaine. Selon lui, la dénomination Santé Publique n'est pas satisfaisante car les métiers de la santé publique renvoient à des spécialités médicales. Il serait donc préférable de faire évoluer l'appellation et propose donc cette nouvelle dénomination, en restant ouvert à d'autres propositions.

À cet effet, **le Doyen** ajoute que la licence SSS présente deux originalités. Tout d'abord, une originalité nationale : certaines licences SSS sont orientées scientifiques et santé et d'autres plus Droit Économie-Gestion. Selon lui, il faut donc être vigilant car cela peut introduire une certaine confusion chez les étudiants. Ce problème a été soulevé par le H.C.E.R.E.S. **Jean Paul Domin** ajoute que dans un secteur proche d'ici, il y a une licence SSS à Bobigny qui dépend de la Faculté de Médecine et qui organise essentiellement des enseignements dans la Santé Publique ; un parcours S.S.S dans la licence de Sociologie à l'Université d'Amiens qui est donc plutôt orientée sociologie. À ce propos, **Jérémy Mauuarin** ajoute qu'il ne s'agit que d'un parcours de 3<sup>ème</sup> année. Ensuite, en

comparaison avec la Licence Économie Gestion qui prépare essentiellement les étudiants à un master, la licence SSS prépare également à une insertion professionnelle immédiate.

#### **4/ Présentation du diplôme de licence professionnelle Management des Activités Commerciales par David Rossi**

Remarques sur ce diplôme :

**Le Doyen** demande des explications sur l'intitulé du parcours « développement des affaires - Business to Business »

**David Rossi** lui répond que c'est une spécialisation. Lorsqu'on observe les tendances actuelles, en matières de services et d'activités commerciales, la spécialisation Business to Business tend à se développer; il y a un manque dans la région Grand Est de formations de ce type. En travaillant avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aube, il est apparu qu'il y avait des potentialités de développement de ce type de diplômes dans la mesure où les entreprises du tissu local sont demandeuses de profils qui seraient spécialisés dans la négociation et la vente inter-entreprises.

**Laure Lavorata** apporte une précision sur d'autres licences qui pourraient exister dans ce domaine, il y a bien une distinction entre la vente aux particuliers et la vente aux entreprises et l'intérêt de cette licence est la vente aux entreprises, c'est un positionnement bien particulier.

**David Rossi** ajoute qu'il y a 4 licences professionnelles de ce type en France, il y a une situation de monopole régionale.

**Le Doyen** précise que cette formation n'est encore qu'une proposition et n'est pas encore ouverte ; la politique nationale est plutôt de réduire les licences professionnelles. Selon lui, cette formation est la conjonction de 3 attentes :

- Un travail de longue date avait été engagé avec le Lycée Edouard Herriot car il cherchait des débouchés pour leurs B.T.S.
- C'était un projet de développer l'offre de formation au C.U.T. En 2012, il y avait seulement un parcours de licence, aujourd'hui il y a 2 parcours et un master.
- Une attente des entreprises du secteur.

L'accréditation sera demandée pour la Faculté mais cette licence ne s'ouvrira qu'à Troyes car il n'y pas de demande à Reims pour ce type d'emploi. Il ajoute que la Région Grand Est a découvert cette proposition de licence professionnelle et pense que c'est typiquement le type de diplôme qui aurait de l'intérêt, notamment dans les Ardennes. Cette formation répond véritablement à des attentes d'entreprises bien spécifiques.

**Christophe Girardin** fait remarquer que si cette formation est la seule de la Région Grand Est, il faudra s'attendre à des inscriptions d'étudiants d'autres académies. Un problème peut donc se poser pour les conditions d'accueil de ces étudiants.

**Laure Lavorata** demande des précisions sur les conditions d'accueil des étudiants.

**Le Doyen** lui répond que cela concerne le développement du Campus à Troyes, des capacités de logements, de restauration.

**Laure Lavorata** précise qu'ils ont ouvert le campus Comtes de Champagne.

**Martino Nieddu** pose deux questions :

1/ Pourquoi positionner une problématique Business to Business au niveau de la licence professionnelle et pas au niveau Master ?

2/ Sur quel domaine souhaitez vous la spécialiser ?

**David Rossi** lui répond qu'il y a clairement une demande des entreprises. Un travail très étroit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aube a été engagé, de plus, des contacts au niveau parisien avec la Confédération de Commerce de Gros et International qui est spécialisée dans les thématiques B. TO B. ont été pris ; enfin, sur le plan local dans le sud de la région, le tissu local étant essentiellement constitué de P.M.E, celles-ci ont été sollicitées et ont fait état d'un besoin de personnes de niveau Bac +3 typiquement spécialisées dans le domaine Relations Inter-entreprises. Cette création de licence répond donc à un vrai besoin spécifique du sud de la région.

**Le Doyen** conclut cette présentation en précisant qu'il faudra une convention avec le Lycée Edouard Herriot de Troyes car il s'agit bien d'un travail collaboratif. L'intérêt est de stabiliser l'intervention des enseignants du Lycée, de l'accueil des publics.

## **5/ Présentation du diplôme de licence professionnelle IS par Jérémy Mauuarin**

Remarques sur ce diplôme :

**Emmanuelle Gautherat** souhaiterait connaître ce qui a été établi pour répondre aux points faibles cités par ce même rapport à savoir :

- Le peu de personnes venant du champ Droit-Économie-Gestion comme pour la licence SSS.
- Une insertion sur le marché du travail difficile qui est plutôt regrettable pour une licence professionnelle.

**Jérémy Mauuarin** ne comprend pas ce dernier point. En effet, il effectue lui-même le suivi des étudiants et constate qu'il y a bien une insertion professionnelle. Selon lui, si le H.C.E.R.E.S. se base sur les enquêtes de l'OSIPE, il en conclut que les étudiants n'y répondent pas. Il indique qu'un travail est en cours pour démontrer que cette insertion existe.

**Emmanuelle Gautherat** pointe également le problème des effectifs en baisse depuis 2 ans.

**Jérémy Mauuarin** répond que, jusqu'à il y a 2 ans, un parcours spécifique était ouvert à Amiens où il y avait 20 étudiants. Amiens utilisait l'habilitation de l'Université de Reims pour ce parcours, or aujourd'hui, ils sont autonomes vis à vis à l'Université. Il y a donc effectivement 20 étudiants en moins mais cette baisse est fictive puisque la Faculté SESG ne gérait pas ces étudiants.

## **6/ Présentation du diplôme des licences professionnelles GOESS- SAP-MGO par Corinne Gaignette**

Remarques sur ce diplôme :

**Le Doyen** précise que licence Service à la personne est une création. Les deux autres licences sont des renouvellements avec des changements de nomenclature.

**Emmanuelle Gautherat** souhaiterait également connaître ce qui a été établi pour répondre aux points faibles cités par le rapport H.C.E.R.E.S. à savoir :



- Dans quelle mesure la licence MGO est-elle différente du B.T.S Assistant de Gestion ?
- Dans quelle mesure pensez-vous attirer plus d'étudiants avec la licence GOESS ?

Pour le 1<sup>er</sup> point, **Corinne Gaignette** lui répond que la différence se situe surtout au niveau de la formation : l'objectif est de faire monter en compétences des étudiants disposant de savoir être et savoir faire au niveau Bac+2 assistant de gestion, vers une licence où il y aurait d'avantage de prise d'initiative, d'autonomie, de prise de responsabilités notamment grâce au projet tutoré et une certaine interaction entre les cours. Les stages marquent aussi la grande différence avec le B.T.S : lors de la négociation du protocole de stage, on pourra insister sur la possibilité pour l'étudiant de monter en compétence, il pourra non seulement assurer la gestion courante d'une entreprise mais aussi clairement prendre des responsabilités et des initiatives.

**Le Doyen** précise qu'il a été auditionné par les experts de la H.C.E.R.E.S au sujet de licences Professionnelles. Il s'avère que la plus grande question à ce sujet est l'accueil des étudiants de L2.

Les experts ne font pas de reproches au sujet de la similitude de formation entre la licence professionnelle et le D.U.T mais sur le peu d'étudiants issus de L2.

Ce problème se pose non seulement pour l'URCA mais aussi pour toutes les universités de France : les étudiants de L2 sont persuadés que la continuité naturelle de leur études est le master, or, certains d'entre eux échouent en L3 voire en M1, et d'autres étudiants en M1 ne sont pas sélectionnés en M2. Il espère que ce problème sera réglé l'année prochaine avec la sélection à l'entrée en master. En effet, les experts ont confirmé clairement que grâce à ce dispositif, les étudiants vont enfin réaliser que les débouchés vers le master leur seront interdits pour un certain nombre d'entre eux et qu'ils opteront nécessairement pour une insertion professionnelle. La vraie difficulté se situe sur le fait qu'il faut convaincre les étudiants que choisir une voie vers l'insertion professionnelle est une vraie solution. L'URCA va donc mettre en place des dispositifs d'informations pédagogiques qui visent à expliquer cette possibilité de LP aux étudiants de L2.

**Le Doyen** fait une 2<sup>ème</sup> remarque : la question de faire une seule licence professionnelle avec 3 parcours a été soulevé : en terme d'affichage, vaut-il mieux choisir 3 licences et 3 mentions ou bien 1 mention et 3 licences professionnelles ?

Les experts du H.C.E.R.E.S ont répondu qu'il était nécessaire de coller à la nomenclature. En conclusion, si la nomenclature avait été différente il y aurait eu 1 licence avec 3 parcours.

**Le Doyen** conclut en remarquant que même si la LP Services à la personne est un parcours qui existe déjà, de son point de vue c'est tout de même une création qui appellera une délibération spécifique par le Conseil de Gestion.

Par ailleurs, certains acteurs incitent à l'ouverture de cette licence à Troyes. Or, aujourd'hui les moyens nécessaires à cette ouverture ne sont pas réunis pour l'instant. À Reims, cette licence aurait du sens dans la mesure où elle est articulée aux deux autres. Il indique aussi que la Région voire les collectivités aubois, souhaiteraient un vrai développement de la filière SSS à Troyes ; le Rectorat estime même que les parcours management ne sont pas une priorité car il existe déjà une École.

## 7/ Présentation du diplôme de Master MOSS par Anne Reimat

### Remarques sur ce diplôme :

**Le Doyen** fait remarquer que l'intitulé MOSS n'est pas prévu par la nomenclature master donc une dérogation a été demandée à la Présidence auprès du Ministère.

La règle en vigueur stipule que lorsqu'une université demande à créer une dénomination qui n'est pas prévue par la nomenclature, cela lui est refusé ; il est possible que le Ministère autorise cette dérogation dans le cas où plusieurs universités feraient la même demande. Dans ce cas précis, plusieurs universités souhaitent ouvrir un master MOSS. La Présidence va essayer de se coordonner avec d'autres universités qui auraient fait la même demande de dérogation afin d'appuyer la proposition.

**Anne Reimat** précise qu'il existe déjà des masters MOSS, les universités communiquent sur un parcours MOSS au sein de master management sectoriel.

Dans le cas où la dénomination serait refusée, le parcours MOSS ferait donc partie d'un master Management.

**Le Doyen** ajoute qu'à l'origine, il y avait un master AES avec une spécialité Intervention sanitaire et sociale, aujourd'hui, l'offre devient encore plus cohérente avec d'une part le master MOSS qui prépare à des fonctions de management et le master IDS qui prépare à des fonctions qui relèvent de l'intervention technique sur le sanitaire et le social. Le master MOSS est une vraie prolongation de ce qui existait déjà.

**M. le Doyen** souligne une erreur de sa part dans l'intitulé –Management **d'**organisation est le bon titre, il faudra donc le changer sur les documents afin que la demande soit conforme à celle des autres universités.

Le cadrage présenté par l'URCA et validé par le conseil de gestion, n'a pas été respecté: en 1<sup>ère</sup> année de master il y a 500h au maximum et 250h de C.M. au maximum or il présente 280h. **Anne Reimat** était persuadée que les 250h CM et 250h T.D. n'était qu'une préconisation de la Faculté ; le nombre d'heures T.D. étant bien en dessous de ce qui avait été demandé, elle pensait que cela serait tout de même validé.

**Le Doyen** profite de l'occasion pour rappeler que l'Université est engagée aujourd'hui dans un Plan de Rétablissement de l'Equilibre Financier qui vise à faire des économies sur la masse salariale afin de se donner une marge de manœuvre dans la création d'emplois. À cet effet, la Présidence a donné une enveloppe globale qui sera parfaitement respectée par la Faculté ; celle-ci a été calculée non pas en fonction des ressources de la Faculté, mais en fonction du nombre d'étudiants. Il a demandé à la Présidence d'affirmer par écrit que les créations d'emplois seront prioritairement pour les composantes qui respecteront cette enveloppe. Qui plus est, il a été rappelé par le H.C.E.R.E.S que c'est sur notre champ de formation que les potentiels enseignants sont les plus faibles.

**Emmanuelle Gautherat** demande à Anne Reimat combien de groupes existe en M1, car s'il y en a deux, il est plus économique que cela soit en C.M. plutôt qu'en T.D.

**Le Doyen** répond que le cadrage aurait dû être examiné non par rapport aux volumes horaires mais par rapport aux coûts, mais il est tout de même primordial de respecter le nombre d'heures. Il note tout de même qu'il est très positif que les enseignants aient privilégié le pédagogique plutôt que l'économique.

**Christine Protain** demande si le redéploiement de poste concerne seulement les enseignants ou également le personnel administratif car il manque un poste.

**Le Doyen** lui répond que cela concerne les deux. Il précise que le Président veut instaurer une règle à l'URCA selon laquelle 80% des postes créés le seront sur la base des départs en retraite et 20% sont des redéploiements. M. Julien Boudon, Doyen de Droit, et lui-même ne voulaient pas de cette répartition mais des redéploiements à hauteur des efforts consentis sur notre offre de formation.

**Le Doyen** conclut cette présentation en indiquant que le master MOSS est sans doute l'un des masters qui fonctionne le mieux en terme pédagogique de la composante et qui, financièrement, apporte d'excellentes recettes en Formation continue.

### **8/ Présentation du diplôme de Master IDS par Antonin Gaignette**

Delphine Corteel, porteuse du projet, s'est excusée de ne pas pouvoir être présente

#### Remarques sur ce diplôme :

L'ouverture en M1 est prévue en 2018 et en 2019 pour le M2.

**Jérémy Mauuarin** indique qu'au niveau de la Formation Continue, il y a déjà de la demande, particulièrement des étudiants en licence professionnelle, notamment avec le parcours « Aide à l'insertion professionnelle », qui travaillent depuis 10 ans et qui aimeraient revenir vers un master et pas forcément en master MOSS car ils souhaiteraient continuer dans le domaine de l'insertion.

**Anne Reimat** évoque la difficulté de construire des identités bien distinctes pour les masters MOSS et IDS. Leurs positionnements sont différents : le Master MOSS est beaucoup plus pluridisciplinaire alors que le master IDS est plus centré sur la sociologie. Le public est également différent.

**Emmanuelle Gautherat** rapporte que le H.C.E.R.E.S a critiqué le manque de pluridisciplinarité et remettait en cause sa place dans notre champ de formation. Elle demande donc si ces critiques seront toujours présentes lors de la prochaine évaluation.

**M. le Doyen** répond qu'il a donc été demandé sur les maquettes une diversité d'intervenants car l'ouverture de ce master et même de la licence professionnelle IS en dépend fortement. Selon lui, un master IDS sans intervenant en droit ou en économie est un véritable problème qu'il faut absolument résoudre.

### **9/ Présentation du diplôme de Master Economie Appliquée par Franck-Dominique Vivien**

#### Remarques sur ce diplôme :

**Laure Lavorata** a une remarque sur les parcours :

Elle comprend parfaitement que ce diplôme ne pouvait pas s'appeler « Economie appliquée transition écologique bioéconomie » mais cet intitulé de parcours est tout de même mentionné à chaque fois et cela pose problème en terme de lisibilité.

Les noms de ces parcours sont trop proches et gagneraient à être clarifiés.

**Laure Lavorata** pense que l'explication de Franck-Dominique Vivien sur le positionnement des parcours est claire mais que ce n'est pas forcément évident sur la fiche A.O.F.

**Le Doyen** précise que la communication va se faire essentiellement sur les parcours.

**Martino Nieddu** ajoute que la communication aux institutionnels devrait se faire sur le master. Pour les étudiants, elle devrait se faire sur les deux la mention et les parcours.

**Emmanuelle Gautherat** demande s'il est possible de différencier le parcours en présentant beaucoup d'options.

**Le Doyen** lui répond qu'il peut y avoir autant d'options que l'on souhaite, mais il ajoute également qu'il faut tout de même être sérieux : cette réflexion a été menée depuis plus d'un an et ce qui sera proposé aujourd'hui ne changera pas.

Un travail sera effectué avec la scolarité d'ici le vendredi 24 mars afin d'effectuer les dernières modifications; M. le Doyen souhaite que la Présidence ait les documents une semaine avant la date butoir fixée au 31 mars. Ce délai lui laisse le temps de regarder et rapporter les problèmes éventuels afin que la Faculté puisse faire le nécessaire.

## 10/ Présentation du diplôme de Master APE par Cyril Hédoïn

Remarques sur ce diplôme :

**Emmanuelle Gautherat** souhaite apporter une précision :

L'intitulé du parcours « Recherche, études et concours » a été transformé en « Recherches études et conseils » par Cyril Hédoïn ; de ce fait, l'intitulé est différent des autres masters. Elle indique ce n'est pas le même dispositif car il s'agit d'un parcours à part entière car il n'y a pas que quelques matières qui viennent en plus des deux autres parcours. Ce parcours est entièrement construit spécifiquement.

**M. le Doyen** répond qu'il n'est pas spécifique car 90% des enseignements sont mutualisés.

**Cassandra Simon** demande si le renforcement en économie est une des conditions pour les licences SSS d'accéder à ce master.

**M. le Doyen** répond que dans la question de la réintroduction d'enseignements d'économie, notamment d'analyse économique en SSS, il y a des opportunités pour des étudiants de SSS de pouvoir accéder, au terme de leur licence, à ce master. Le travail dans ce sens avait déjà été fait, mais il n'avait pas été approfondi surtout en matière d'analyse économique fondamentale, de droit.

Le vrai enjeu pour les licences SSS, derrière la question des volumes horaires, est de leur donner la possibilité d'aller ailleurs qu'en master MOSS ou en IDS.

**Laure Lavorata** s'interroge sur la nécessité de créer deux mentions (E.A et A.P.E) sachant que les deux ont 90% de cours en commun en M1.

Elle s'interroge également sur le parcours « Santé protection sociale » qui va « cannibaliser » les autres parcours.

**Cyril Hédoïn** répond que le parcours « Santé protection sociale » n'amène pas les mêmes débouchés. Ce parcours formerait des experts de l'évaluation de la Politique Sociale qui travailleraient au sein de l'A.R.S par exemple. La question difficile de savoir où placer ce parcours santé a été posée et il ne souhaite pas revenir sur le choix de l'insérer dans le master EA. En ce qui concerne la 1<sup>ère</sup> remarque, **Cyril Hédoïn** répond qu'au niveau du Portail master ce qui compte c'est la mention. Selon lui, s'il n'y a qu'une seule mention, on perd toute la lisibilité. Le problème des étudiants en Économie

appliquée est que, ceux qui veulent faire SEP et ceux qui veulent faire EDD n'ont pas les mêmes attentes.

**M. le Doyen** profite de l'occasion pour indiquer que dans Les journaux *Le Monde* et *Le Figaro*, le master SEP a été désigné comme l'une des meilleures formations de France en big data. Par ailleurs, *Les Échos* et *le Figaro* ont classé le master Économie et gestion du goût et du luxe parmi les 5 premières formations françaises dans le domaine.

Ceci étant, il précise :

- qu'il faut revoir la maquette pour respecter le cadrage en M1 avec les heures C.M.
- qu'il y a obligation pour un étudiant en master de faire un stage en entreprise (pas en laboratoire)

**Martino Nieddu** demande la durée minimum pour le stage.

**M. le Doyen** répond que la D.G.E.S.I.P va, semble t-il, faire un cadrage à ce sujet.

**Jean- Paul Méreaux** ajoute que cette question des stages est très importante. Selon lui, si le réseau est bon, les étudiants trouveront des stages très facilement. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a un problème avec notre réseau et qu'il faut faire très attention.

**M. le Doyen** répond que nous parlons seulement du Parcours Recherche.

**Cyril Hédoïn** précise que les étudiants de ce parcours peuvent aussi faire des stages dans des organismes extérieurs, il évoque la situation d'un étudiant qui a fait un stage à l'Agence Nationale de Santé d'Orléans et il s'agit bien d'un stage du Parcours Recherche.

**M. le Doyen** ajoute que le cadrage précisera qu'un certain nombre de type de stages va être exclu de la catégorie « stage »

## 11/ Présentation du diplôme de Master CGAO par Jean-Luc Petitjean

Remarques sur ce diplôme :

**Emmanuelle Gautherat** demande si pour le parcours « Contrôle de gestion industrielle » sera accessible en formation initiale ou bien seulement en formation continue.

**Jean-Luc Petitjean** lui répond que c'est essentiellement en formation initiale, il peut y avoir quelques stagiaires en formation continue.

**Emmanuelle Gautherat** demande également si le parcours « Recherche Études et concours » est le même que dans l'ensemble des masters.

**Jean-Luc Petitjean** répond que c'est bien le même.

**Le Doyen** fait remarquer que le M1 CGAO a une maquette qui dépasse les 500 heures.

## 12/ Présentation du diplôme de Master CCA par Yulia Althukova

Remarques sur ce diplôme :

**M. le Doyen** précise que ce diplôme ne change pas. Il fait remarquer que le M1 a une maquette qui dépasse les 500 heures.

### **13/ Présentation du diplôme de Master MBFA par Antonin Gaignette**

#### Remarques sur ce diplôme :

**Jérémy Mauuarin** fait remarquer que, pour les masters où l'on souhaite intégrer de la Formation continue, il ne peut pas y avoir une durée de stage de 4 mois et plus, il faut préciser le nombre d'heures pour en demander le financement.

**M. le Doyen** a fait enlever dans les maquettes les mentions de la durée des stages ; cette question sera traitée lors d'un prochain Conseil de Gestion.

**Jean-Paul Mereaux** indique qu'il est important de faire attention à la durée des stages dans l'intérêt de l'étudiant.

**M. le Doyen** répond qu'il faudra de la souplesse mais il faudra également respecter le cadrage administratif.

**Jérémy Mauuarin** ajoute qu'en Formation continue, lorsqu'il y a une demande de CIF, il y a les heures de cours et celles de stage, depuis un an, l'Université facture les heures de stages à l'entreprise, il faut donc déterminer cette durée pour émettre une facturation précise.

**M. le Doyen** conclut que ce sujet sera rediscuté car il y a des problématiques pédagogiques et financières.

### **14/ Présentation du diplôme de Master MS par Laetitia Lethielleux**

#### Remarques sur ce diplôme :

Le cadrage du master MS impose 250h en CM, il faut donc le respecter.  
Les fiches AOF sont très légères sur la partie internationalisation.

### **15/ Présentation du diplôme de Master GRH par Martine Guillemain**

#### Remarques sur ce diplôme :

**Emmanuelle Gautherat** demande la place de la recherche chez les étudiants car le parcours Recherche n'est pas plébiscité par les étudiants. Elle demande donc ce qui sera fait pour encourager les étudiants à aller vers ce parcours.

**Martine Guillemain** répond qu'il y a un mémoire de recherche en M1. Elle souligne tout de même qu'en matière de débouchés, dès lors que les étudiants ont fait un stage, ils se tournent plus facilement vers l'aspect professionnalisant.

**Emmanuelle Gautherat** demande également si pour les 2 groupes (apprentissage et le parcours classique RH), l'enseignant répète deux fois le même cours.

**Martine Guillemain** lui répond que cela ne sera pas tout à fait la même chose car il sera adapté au public.

## 16/ Présentation du diplôme de Master GPLA par Hervé Lanotte

### Remarques sur ce diplôme :

**Emmanuelle Gautherat** indique qu'il y a plusieurs cours dont l'intitulé est en anglais et demande donc si le cours est dispensé en anglais.

**Hervé Lanotte** répond par l'affirmative. Il indique également qu'il incite les enseignants vacataires, qui ne pourraient pas faire cours en anglais, à au moins donner des documents en anglais aux étudiants.

**Laëtitia Lethielleux** ajoute qu'ils ont bien compris l'importance de l'internationalisation que ce soit dans le domaine du stage, ou la pratique de l'anglais en cours avec un langage professionnel.

Elle précise qu'il y a, depuis longtemps, de gros besoins de recrutement si on souhaite développer la recherche ou l'encadrement. Elle indique qu'il y a du progrès sur le parcours Recherche sur l'aspect professionnalisation et sur les débouchés après un Doctorat.

L'intitulé du parcours en G.P.L.A est « Logistique durable et management des flux »

## 17/ Présentation du diplôme de Master MAE par Marie Schill

### Remarques sur ce diplôme :

**Le Doyen** remarque que ces masters existent depuis longtemps en M2 à l'Université, ils accueillent des étudiants de M1 de Droit, de Lettres etc. pour les former au Management. La H.C.E.R.E.S souhaitant un changement, une réflexion a été menée : on maintient le M2 avec l'intitulé « Compétence complémentaire en administration d'entreprise » et on l'ouvre seulement à la Formation continue.

**Le Doyen** ajoute que ce master en cursus scientifique est un vrai changement ; en effet c'est admettre que les scientifiques peuvent terminer leurs études avec deux masters en sciences et en management. Il faudra en rediscuter avec les scientifiques car la mise en place de ce cursus implique une grande organisation en terme d'horaires (cours du soir, pendant le week-end etc.). Selon lui, il est indispensable que ce master soit proposé car il craint que certaines institutions anticipent cette possibilité de donner aux étudiants venant de Lettres, Sciences, Droit, des compétences complémentaires en management. Il y a donc un vrai créneau à saisir.

## 18/ Présentation du diplôme de Master RI par Ababacar Mbengue

### Remarques sur ce diplôme :

**Jean-Mathieu Sauvage** demande des explications par rapport à la démocratisation de la formation à distance.

**Le Doyen** répond qu'il faut être précis sur ce point : soit il s'agit d'une formation en présentiel, soit à distance (EAD). Au vu du fonctionnement actuel du master, il faudrait que cette formation soit essentiellement à distance.

**Jean-Mathieu Sauvage** demande si aujourd'hui les moyens techniques et matériels sont réunis pour assurer un EAD.

**Le Doyen** répond par l'affirmative mais pas à la Faculté, ces formations sont pilotées par le SEPAD qui ont les moyens de le faire.

**Le Doyen** fait des remarques générales:

- La mention change d'intitulé : Management du commerce international
- La maquette de M1 devrait avoir plus de mutualisation car son coût est élevé.

**Christine Protain** remarque que les enseignements en anglais dépendent de l'origine de l'intervenant. En effet, suivant l'intervenant, il faut refaire la structure du diplôme.

**M. le Doyen** répond que cela sera cadré pour éviter les changements.

## 19/ Présentation du diplôme de Master Marketing par Laure Lavorata

Remarques sur ce diplôme :

**Jean-Mathieu Sauvage** rappelle que, conformément à ce qui avait été voté lors d'un conseil de gestion, puisque des changements avaient été effectués sur la maquette, ceux-ci devaient être valables pour la future accréditation. Il rappelle que la maquette a déjà été changée 4 fois depuis sa création.

**Laure Lavorata** répond qu'elle peut aussi ne rien changer sur la maquette mais pense qu'il faut aussi profiter de cette nouvelle accréditation pour effectuer des adaptations mineures.

**Jean-Mathieu Sauvage** répond que les changements d'intitulés de mentions, de diplômes sont des changements majeurs qui obligent à modifier la structure du diplôme. Il se demande donc si les engagements pris auparavant devant le Conseil de gestion peuvent être remis en question l'année suivante.

**Jérémy Mauuarin** évoque le problème administratif que va occasionner le déploiement de nouveaux diplômes à Troyes.

**M. le Doyen** répond que, officiellement, le potentiel URCA est capable d'assumer cette charge supplémentaire.

Moyennant la prise en compte de ces remarques, le Conseil procède à l'adoption de la proposition d'offre de formation. Des conseillers demandent un vote séparé sur le master marketing-vente regrettant que la maquette du parcours « goût et luxe », anciennement spécialité « économie et gestion du goût et du luxe », soit modifiée par rapport à la situation actuelle.

La proposition de demander l'accréditation des mentions de diplômes suivantes est adoptée à l'unanimité (28 votants).

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Economie-gestion
- Licence Sciences sanitaires et sociales
- Licence professionnelle Management des activités commerciales
- Licence professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle
- Licence professionnelle Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations



- Licence professionnelle Services à la personne
- Master Intervention et développement social
- Master Management des organisations du secteur sanitaire et social
- Master Analyse et politique économique
- Master Economie appliquée
- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Gestion de production, logistique, achats
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Management sectoriel
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international

Concernant la demande d'accréditation du master « marketing, vente », un vote différencié est proposé :

- demande d'accréditation en conservant la maquette actuelle pour le parcours de M.2 « goût et luxe » : 3 voix pour ;
- demande d'accréditation avec la nouvelle maquette telle que proposée : 25 voix pour.

La proposition de demander l'accréditation du master « marketing, vente » avec une nouvelle maquette est adoptée à la majorité.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 13h45

Prochain conseil de gestion le 27 avril 2017

Reims, le 5 avril 2017

Le Doyen de la Faculté, Antonin GAINETTE